

La forge du Syndicat agricole des Charbonnières

Bien que presque toutes les sociétés de ce village aient disparu, restent néanmoins le ski-club, la société de jeunesse et le Développement, et bien qu'il n'y ait pratiquement plus de paysans – les rescapés étant Frédy Golay et Raphaël Rochat – le Syndicat agricole persiste. Celui-ci a la tâche de gérer la saison de l'alpage du Crêt-à-Châtron-Vieux où règne depuis de nombreuses années le berger Lucien Rochat dit Loucky.

Ce Syndicat agricole laisse quelques archives en celles des Charbonnières sous la cote XG. On peut lire :

1. 4 décembre 1911, bail des Crêts à Châtrons amodiés au Syndicat agricole des Charbonnières
2. 1925-1932, diverses pièces justificatives
3. 22 mai 1931, permis d'alpage accordé au Syndicat
4. 1931, Crêt à Châtron, carnet des saillies.

Reste la petite forge sur laquelle on chauffait au rouge les marques à feu avec lesquelles on allait pouvoir marquer le bétail afin de reconnaître les bêtes de chacun. Montait au Crêt à Châtron Vieux uniquement les plus jeunes bêtes.

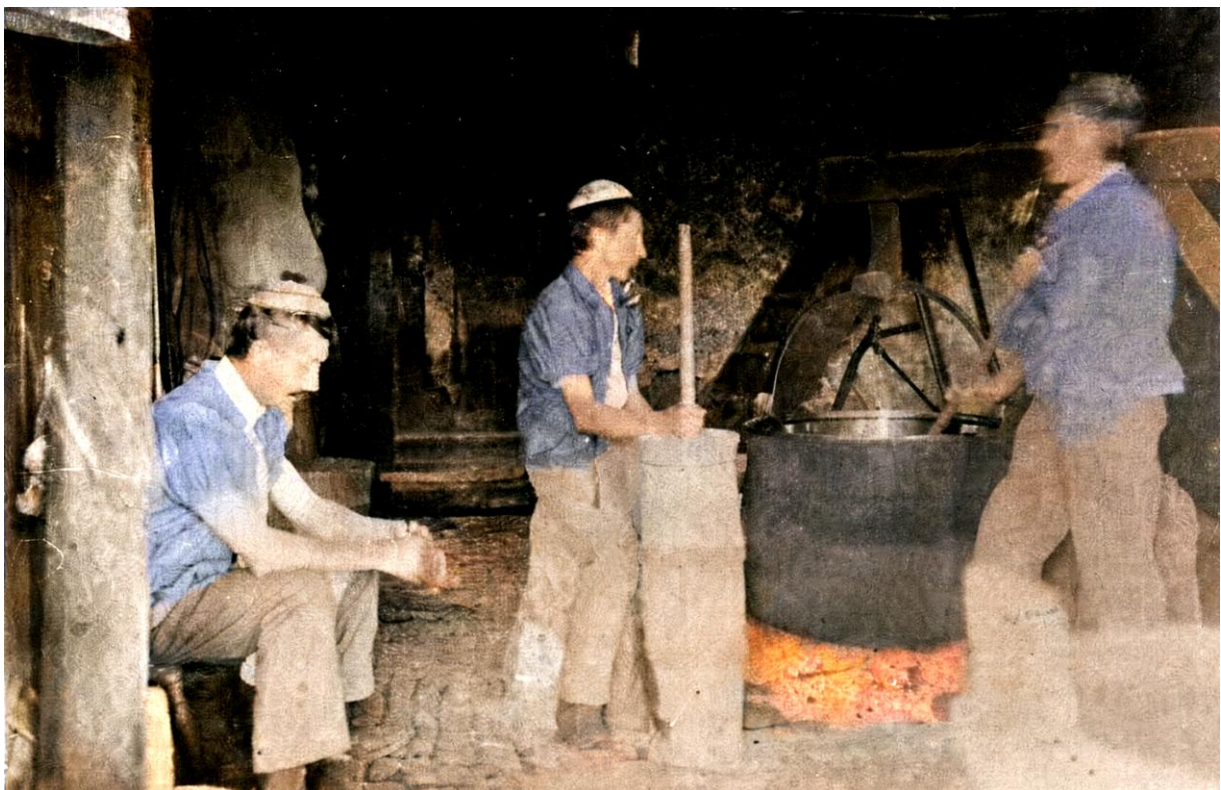
Rappelons que cette montagne appartient encore aujourd'hui, et pour moins de trois mois, à la commune du Lieu – fusion des trois communes de la Vallée le 1^{er} janvier 2027. Et qu'anciennement le Syndicat louait les deux montagnes des Crêts à Châtron, le Vieux (construction du chalet en 1712) et le Neuf (dite construction en 1740).



Le petite forge du Syndicat avec les marques à feu. Patrimoine de la Vallée de Joux.



En des temps plus anciens (1898) , le Crêt-à-Châtron-Vieux était monté par Fernand Rochat de la Cornaz. Il y fabriquait encore le fromage dans la vieille cuisine.



Fernand Rochat à gauche, en méditation. Pour les deux photos couleurs IA, Jean-Moïse Rochat.